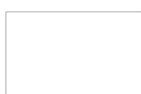


BILAN DU 23 MAI 2019

# JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE DE PARIS

Un événement co-organisé par



Avec le soutien de



Avec la contribution de



COMMUNIQUE BILAN – Paris, le 28 mai 2019

## Le Bois-énergie, 1<sup>ère</sup> énergie renouvelable de France : un réel potentiel environnemental, économique et sociétal

*Le 23 mai se tenait la 1<sup>ère</sup> Journée Bois-Énergie organisée par les professionnels de la filière (CIBE, FEDENE, FNCCR, Propellet et le Syndicat des énergies renouvelables) à la Cité Universitaire Internationale à Paris en présence de plus de 300 participants. Alors que les questions de transition énergétique se posent plus que jamais et que les objectifs de la PPE place la filière bois-énergie au cœur de la chaleur renouvelable, qu'en est-il des capacités de la filière bois-forêt à relever le défi ?*

### Une volonté du Gouvernement d'accélérer le développement du bois-énergie

Olivier David, Chef du service Climat et efficacité énergétique au ministère de la transition écologique et solidaire est venu ouvrir cette journée en annonçant la création d'un groupe de travail interministériel dédié au bois-énergie à la demande de Madame Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire. **Pour le Gouvernement, il faut accélérer le développement du bois-énergie en accompagnant le remplacement des chaudières à fioul par des installations à combustible bois : le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) prévoit ainsi que plus de 2 millions d'installations devront être réalisées d'ici 2023, soit une augmentation du parc de 28%. Olivier David d'insister sur deux points « on compte sur la filière, pour développer la chaleur renouvelable (50% des objectifs de développement de la chaleur renouvelable de la PPE) qui est la solution la plus compétitive dans les bâtiments neufs, et pour décarboner l'industrie ».** Les acteurs de la filière bois-énergie ont pris note et comptent sur ce groupe de travail pour, notamment, relancer des projets collectifs/industriels en panne depuis le gel de la taxe carbone et pour définir conjointement avec le Gouvernement les modalités d'évolution du Crédit d'impôt pour la transition énergétique. Dans ce contexte, l'absence d'objectif chiffré, dans le projet de PPE, pour le développement de la cogénération à haut rendement ne constitue cependant pas un bon signal.

## La filière bois-énergie insérée dans la filière bois forêt

Le développement du bois-énergie s'inscrit dans la chaîne de valeur plus large de la filière bois en France. Michel Druilhe, le président de France Bois Forêt, a rappelé à cette occasion que la forêt française a doublé en 170 ans. **« On ne prélève que 50% de ce qui pousse chaque année. Et si nous atteignons les objectifs de bois énergie fixés par la PPE, nous prélèverons 70%. Donc nous serons encore dans la capitalisation »** confirme Jérôme Mousset de l'Ademe. Plus encore, la forêt a besoin du bois énergie, explique Michel Druilhe : **« le bois-énergie est le 3<sup>ème</sup> produit de la forêt après le bois d'œuvre et le bois d'industrie. Si le bois-énergie ne trouve pas de débouchés, les propriétaires auront du mal à entretenir leur forêt. Celle-ci est inscrite dans un schéma de développement durable qui impose l'utilisation de ses trois produits. S'il n'y a pas de bois-énergie, il n'y a pas de développement durable ! »**

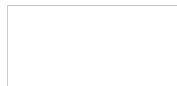
## Une filière vertueuse

La filière bois-énergie est une filière aujourd'hui mature qui a structuré tous les maillons de sa chaîne de valeur pour se professionnaliser et rationaliser les coûts. La question des émissions de particules a notamment été prise très au sérieux par la filière qui n'a pas hésité à imposer des normes strictes aux fabricants de poêles à bois, de chaudières et de chaufferies industrielles et collectives. **Et les résultats sont là : le label Flamme Verte a permis de faire baisser de manière significative les émissions à particules (- 52%). Aujourd'hui ce sont les foyers ouverts et les vieux appareils de chauffages domestiques qu'il faut remplacer.** Emmanuel Rivière, ATMO Grand Est, confirme que **« les mesures de qualité de l'air à proximité des grandes chaufferies bois ne détectent aucune pollution liée à ces installations »**, appuyant ainsi les conclusions d'une étude menée par le CITEPA pour la FEDENE. Propellet ajoute qu'une enquête de satisfaction menée auprès des utilisateurs de pellets a montré que 96% sont satisfaits et recommandent ce mode de chauffage. Ce sont aujourd'hui 1 million de foyers qui se chauffent aux granulés.

Les utilisateurs de bois énergie, que ce soit en domestique, collectif et industriel, sont d'autant plus satisfaits que le coût de cette énergie est structurellement stable. Pourtant le prix des installations reste élevé et Anne Lebreton confirme, au nom de FEDENE Bioénergies, que les opérateurs de services énergétiques sont prêts à accompagner les projets collectifs et industriels mais qu'il demeure nécessaire de rétablir l'équilibre économique des projets pour les rendre plus compétitifs.

## Une énergie qui intéresse l'aménagement des territoires à plus d'un titre

**« Les élus soucieux du développement territorial, quand ils envisagent un projet de chaleur renouvelable se tournent naturellement vers le bois car cela génère de l'emploi local, qualifié, et non délocalisable. Ainsi, 1000t de bois déchiqueté génère 1 emploi »** annonce Laure Ferrier de l'Union régionale des collectivités forestières de Normandie. De plus la forêt occupant 1/3 du territoire français, toutes les régions françaises sont concernées.



BILAN DU 23 MAI 2019

## JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE DE PARIS

Marie-France Clave de Biomasse Normandie précise que « *valoriser la ressource locale est le principal moteur des élus. L'enjeu est de développer des activités économiques directement quantifiables sur les territoires* ». En termes de chiffres, « **la filière bois énergie, représente 40 000 emplois directs et indirects en France** » rappelle Michel Anthérieu du SER.

Cette journée s'est achevée sur un constat : « *le bois énergie est la première énergie renouvelable mais il faut le reconnaître, il y a des enjeux de compréhension autour de la chaleur renouvelable. Le chauffage bois domestique est stratégique pour la transition énergétique, il faut l'accompagner* » commente Jérôme Mousset de l'Ademe. Pascal Roger, président de la FEDENE rappelle que, « *les objectifs nationaux du bois énergie représentent 50% des objectifs de développement de la chaleur renouvelable avec, pour le bois-énergie collectif et industriel, un doublement de la production de chaleur d'ici 2028.* ». Les acteurs de la filière bois toute entière saluent les objectifs ambitieux fixés par la PPE, et comme le conclut **Mathieu Fleury, président du CIBE**, « **la mobilisation est possible mais il va falloir accompagner la filière dans cette phase de transition où la suspension de la taxe carbone est très fragilisante.** »

### CHIFFRES CLÉS DU BOIS ÉNERGIE

#### > Première énergie renouvelable en France

Le Bois énergie représente 42,3 % de la production d'énergie renouvelable en France

#### > Les besoins énergétiques en France : 28% électricité, 30% transport, 42% chaleur

Et 80% de la chaleur provient de sources non renouvelables

> **Le bois-énergie en France, contribue à éviter** l'importation de l'équivalent de 41 super tankers de 300 000 tonnes d'énergie fossile par an

#### > La superficie forestière de la France a doublé en 170 ans, elle représente 1/3 du territoire

Chaque année seulement 50% de l'accroissement forestier est prélevé

#### > Le bois-énergie génère 3 à 4 fois plus d'emplois en France que les énergies fossiles

40 000 emplois directs et indirects dans la filière bois

1 000 tonnes de bois décheté = 1 emploi

3/4

La journée Bois-Énergie s'est déroulée le 23 mai à la Cité Universitaire Internationale de Paris

#### Plus d'infos

> Site de l'événement <http://www.chaleur-renouvelable.org/wordpress/journee-bois-energie/>

> Cibe <https://cibe.fr/2019/03/12/23-mai-2019-paris-1ere-journee-bois-energie/>

> [Questions/Réponses Bois Énergie](#)

**Contact presse** : Valérie Palanchon Sous le Signe du Capricorne  
06 61 45 07 69 / 03 88 67 45 76 - [valeriepalanchon@sldc.fr](mailto:valeriepalanchon@sldc.fr)

## LES CO-ORGANISATEURS DE LA JOURNÉE

**Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Energie**, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. **Contact presse CIBE Elodie Payen** [contact@cibe.fr](mailto:contact@cibe.fr) - [www.cibe.fr](http://www.cibe.fr)

**La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement**, à travers 6 syndicats professionnels spécialisés par métier, représente 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, le facility management et la production et la valorisation de chaleur et de froid renouvelables et de récupération. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermique. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 11 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée en France par des entreprises de toute taille. Les adhérents emploient plus de 60 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables. **Contact presse FEDENE Séverine Baty** - [sbaty@fedene.fr](mailto:sbaty@fedene.fr) - 01 44 70 63 90 - [www.fedene.fr](http://www.fedene.fr)

**La FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies**, fédère plus de 850 collectivités en métropole et dans les territoires ultramarins (métropoles, syndicats d'énergies, communes, communautés de communes, conseil régionaux ou départementaux) dans le domaine de l'énergie (électricité, gaz, EnR&R, chaleur, froid), du numérique et des réseaux d'eau et d'assainissement. La FNCCR porte l'action des collectivités au niveau national et les accompagne dans leurs projets territoriaux d'énergies renouvelables thermiques et électriques, en leur apportant un conseil personnalisé et en constituant un réseau d'échange de co-construction des évolutions des filières. **Contact FNCCR Guillaume Perrin** [g.perrin@fnccr.asso.fr](mailto:g.perrin@fnccr.asso.fr) - 01 40 62 16 30 - [www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr) / [www.territoire-energie.com](http://www.territoire-energie.com)

**PROPELLET France** Propellet France est l'association nationale en charge de la structuration et de la promotion de la filière du chauffage au granulé de bois. Elle rassemble plus de 100 acteurs de la filière du combustible (producteurs, distributeurs), des appareils (fabricants, distributeurs, installateurs) ainsi que les entreprises et structures impliquées dans le chauffage au granulé de bois. **Contact PROPELLET Marie-Agnès Jallon** [marie-agnes.jallon@propellet.fr](mailto:marie-agnes.jallon@propellet.fr) - 04 79 70 44 28 - [www.propellet.fr](http://www.propellet.fr)

**Le SER, Syndicat des énergies renouvelables**, regroupe plus de 400 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique. FBE, France Biomasse Énergie, est la commission biomasse du Syndicat des énergies renouvelables. Elle regroupe 80 adhérents, propriétaires et gestionnaires de la forêt, industriels, exploitants. Son champ d'intervention couvre la production de chaleur, d'électricité et de carburants à partir de biomasse dans l'industrie, le collectif et le tertiaire.

**Contact presse SER/FBE** : [francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr) - 01 48 78 05 60